

AVIS PUBLIC

Une demande d'autorisation pour le compte de Monsieur et Madame Stephany-Assel concernant des forages géothermiques à Munshausen a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau. (Référence EAU/AUT/20/1058)

Publication faite en exécution de l'art. 24, paragraphe 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (15 jours)

Clervaux, le 12 janvier 2021

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER